

Diversité culturelle et offre alimentaire

Depuis plusieurs années, les écoles ont une population croissante d'élèves provenant de cultures différentes; c'est vrai en particulier dans les grandes villes qui sont des pôles d'attraction pour les populations migrantes. Cette réalité a entraîné de nombreux débats sur les manières de prendre en compte ces diversités culturelles et religieuses dans les normes et pratiques de gestion des écoles et notamment lors des repas car tout le monde ne mange pas forcément la même chose ...

L'offre alimentaire, proposée à travers les menus servis dans les cantines scolaires, les collations et autres grignotages, est régulièrement l'objet de demandes particulières concernant des habitudes et /ou des interdits alimentaires de toutes sortes: allergies, régimes sans lait, sans œuf,

sans gluten, plats végétariens, alternative à la viande de porc, menus cashers ou hallal... (voir fiche focus n° 4 "repas de midi").

Certaines écoles ont fait le choix de favoriser la viande hallal, les repas végétariens ou bio... et ce parfois aux prix d'incompréhensions

ou d'inquiétudes de la part des acteurs éducatifs (voir fiche focus "règles").

L'adaptation du milieu scolaire à des valeurs et pratiques culturelles et /ou religieuses peut soulever d'intenses controverses. Comment et jusqu'à quel point adapter l'organisation des établissements à certaines demandes particulières sans porter préjudice à la bonne organisation logistique? Quelle influence auraient ces changements dans l'efficacité de l'enseignement basé sur l'apprentissage de valeurs communes? Doit-on, ou simplement peut-on, répondre positivement à des demandes de ce type?

QUELQUES MOTS SUR... LA MÉDIATION

L'école est un lieu où se rencontrent différentes cultures et

habitudes. Celles-ci sont parfois si différentes qu'elles se heurtent, s'affrontent ou se nuancent, s'acceptent ou se complètent... Quoi qu'il en soit, l'école est le lieu où les différences se croisent et cohabitent: chaque famille à sa culture, chaque école aussi et parfois le dialogue entre ces deux institutions est difficile et source de conflits. Combien de fois n'avons-nous pas perçu ces moments où la communication ne passe plus, où les préjugés guident les comportements? D'un côté comme de l'autre, il est souvent tentant de mettre les gens dans des cases et de décréter que, de toute façon, «ils ne respectent rien», «ils se croient tout permis», «ils s'en fichent de l'éducation de leurs rejetons!» ou «c'est moi qui décide ce que mange mon enfant» ou encore «ils viennent toujours avec leurs revendications, comme si il n'y avait qu'eux!». Comment dès lors communiquer, discuter, échanger? (voir fiche focus n° 15 "les parents et l'école").

Un médiateur peut, dans ces conditions, être d'un grand secours: il s'agit d'une personne neutre – ni «pour», ni «contre» – qui tente de renouer le dialogue entre tous et permettre à chacun de comprendre l'autre.

Voici deux modèles complémentaires pour réfléchir la négociation autour des demandes d'adaptation de l'offre alimentaire pour des raisons religieuses et /ou culturelles. Ces grilles de réflexion proposent de se poser des questions simples et évitent les réponses toutes faites.

1. Le modèle canadien des «ajustements concertés»¹

Ce modèle offre un angle de réflexion intéressant sur les notions de «contraintes excessives» et de «réciprocité». Il propose une grille de questions qui peut éclairer la prise de décision quand on se trouve face à une demande d'adaptation de mesures pour respecter les pratiques culturelles ou religieuses d'un groupe. Par exemple, lorsqu'un parent ou représentant de l'association de parents demande que soient proposés, à la cantine, des menus hallal ou casher, voire végétariens.



L'idée de «**contraintes excessives**» avance que si l'aménagement (en l'occurrence ici il s'agira d'aménager l'offre alimentaire) occasionne

des coûts financiers, organisationnels ou moraux trop importants, il ne peut être accepté. Mais comment juger cela?

& Trucs astuces

• Quand deux personnes, deux groupes, deux cultures se trouvent face-à-face et doivent négocier pour ensemble trouver une solution, différentes situations sont possibles....

1+1 = 0 Aucune solution n'a été trouvée pour aucune des deux parties en présence.

1+1 = 1 Un a gagné, l'autre pas → attention pour les enfants, aux conflits de loyauté, attention pour les parents à la perte de confiance.

1+1 = 2 Une solution à la maison, une à l'école. On se rend compte par le processus de négociation qu'on peut s'accommoder des deux, pas besoin forcément de solution unique.

1+1 = 3 On trouve une nouvelle solution, une nouvelle pratique → ou cela peut être totalement novateur, ou on a coupé la poire en deux. Beaucoup de personnes font cela, sans même le savoir.

• Se poser des questions: à l'école, quand on impose un comportement, une règle, est-ce qu'on réfléchit ensemble à la raison de cette contrainte? Pourquoi cette contrainte me paraît-elle normale? «Parce que j'en ai l'habitude» est souvent la première réponse qui nous vient à l'esprit: en creusant plus loin, on découvrira peut-être que derrière deux demandes, deux règles singulières, on retrouve les mêmes arguments et motivations! Utiliser des outils pédagogiques pour faire émerger les différentes représentations des élèves sur la santé, la nourriture, le corps et explorer ce qui est en commun et ce qui est différent pour élaborer une «culture commune» respectueuse des valeurs démocratiques et des priorités éducatives.²

¹ Jossart D., «Accommodements raisonnables: une voie possible vers une laïcité inter-culturelle», Cedil, Bruxelles, 2009.

² «Le corps, c'est aussi», Cultures et santé asbl, 2012: (www.cultures-sante.be) un kit pour aborder en animation les différentes dimensions liées au corps (corps et culture, corps et religion...).

La grille suggérée par cette méthode propose de mesurer les coûts financiers, organisationnels ou moraux qu'engendrerait l'aménagement visé selon trois critères :

– le coût : quel est le coût financier ? Est-il disproportionné ? Comment le répercuter ? Y a-t-il des contraintes fonctionnelles qui empêcheraient l'aménagement de la mesure ?

– impact sur les activités : quelles sont les conséquences sur l'organisation des activités ? L'aménagement altère-t-il le bon fonctionnement de l'institution ?

– atteinte aux droits d'autrui : l'aménagement outrepassé-t-il ou porte-t-il atteinte aux droits fondamentaux des autres personnes présentes dans l'école ou des utilisateurs du service. Et inversement, est-ce que le non-aménagement porte atteinte aux droits des personnes présentes dans l'école ?

La notion de **réciprocité** quant à elle, recouvre le fait que chacune des parties doit aider à la recherche de solution. Chaque acteur doit être présent dans la négociation et ne peut imposer à l'autre sa solution.

L'idée de réciprocité va plus loin que la simple recherche d'intérêt, même altruiste, mais ouvre la voie à un partage de valeurs, d'empathie. Réfléchir aux questions ci-dessus en gardant en tête cette notion constitue sans doute une avancée dans la concertation et favorise de possibles ajustements.

2. L'entraînement mental :

Les pratiques d'entraînement mental³ nous invitent, quand on se retrouve face à une situation insatisfaisante, à une problématique, à un dilemme, à se poser ensemble les questions suivantes :

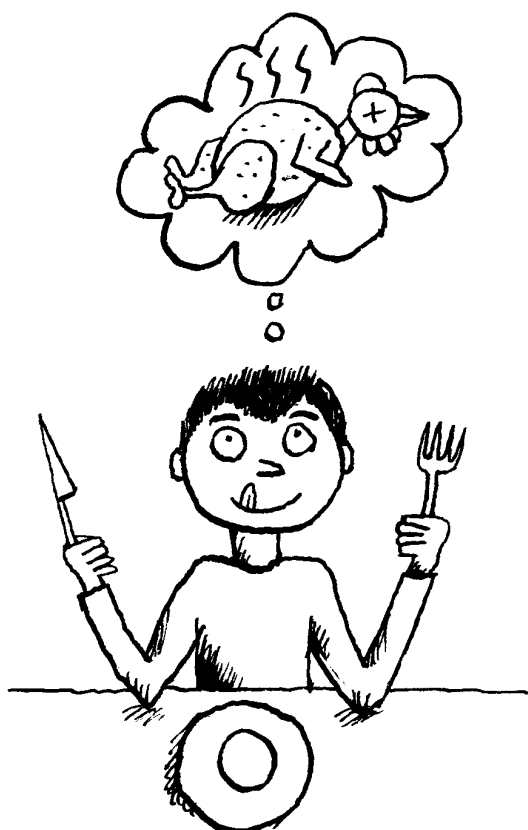
- De quoi s'agit-il ? Au niveau des faits, des sentiments, des émotions,...
- En quoi y a-t-il des problèmes, quels sont-ils ? Quels sont les différents points de vue ? Les différentes facettes ? Les avis, opinions et valeurs ? Quelles sont les contradictions, les enjeux ? ...
- Pourquoi est-ce ainsi ? Quelles en sont les causes, les conséquences, les règles ?
- Que faire ? Quelles sont les difficultés, les ressources ? Quelles sont les possibilités, les moyens, les

méthodes pour y arriver ? Et ce en fonction de nos valeurs, de nos moyens... mais aussi du degré de réalisme.

Quelle que soit la méthode de négociation, la solution passe par l'écoute de chacun, la priorité au bien commun, le respect des valeurs communes et des priorités de l'enseignement... La négociation a donc besoin d'un cadre que, dans l'idéal, l'école peut fournir sans outrepasser ses missions.

COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE OU SUBIR LE CHOC CULTUREL

Le choc culturel est une réaction émotionnelle (étonnement, gêne, crainte,...) face à une pratique ou un comportement qui nous est inconnu ou que nous ne comprenons pas. Cette incompréhension peut être liée au fait que les valeurs ou l'expression de ces valeurs diffèrent. Le choc culturel peut être l'expression d'une confrontation ou d'une mauvaise interprétation entre la vision du monde qu'a l'école et celle qu'ont



³ « Penser avec l'Entraînement Mental – Agir dans la complexité », Ed. Chronique sociale, Lyon 2003.

les parents et l'importance accordée par chacun aux questions liées à l'alimentation de l'enfant à l'école. Chacun pourrait ne pas se sentir reconnu.

M. Cohen Emerique⁴ a développé une démarche pour favoriser la communication entre des personnes qui vivent ce qu'elle appelle un choc culturel. En voici les étapes:

1) décentration: identifier et prendre distance par rapport à mon système de valeurs pour essayer de mieux comprendre l'autre et permettre à l'autre de me comprendre: «qu'est ce qui est important pour moi, quelles sont les préjugés, les craintes, les contraintes qui m'empêchent d'aller à la rencontre de l'autre?»

2) compréhension du système de référence de l'autre: essayer de se mettre à la place de l'autre, de le questionner sur sa pratique pour identifier ce qui est important pour lui (comprendre ne signifie pas accepter).

3) médiation / négociation entre les deux systèmes de référence. Il s'agit ici de créer «un espace commun»⁵ qui constituerait une forme de troisième culture «ni tout à fait la tienne, ni tout à fait la mienne». Justifiée par le fait que la manière de communiquer varie d'une culture à l'autre, cette «troisième culture», concrétisée par la co-construction d'un lieu d'échange dont les règles sont explicites et élaborées conjointement, sert de cadre à la discussion.

Comprendre la différence ou subir le choc culturel... se décentrer pour mieux comprendre est donc une démarche qui nous invite à sortir de nous-mêmes et se mettre dans la peau de l'autre, essayer de voir le monde selon son regard. ■

⁴ Cohen Emerique Margalit, « Pour une approche interculturelle en travail social, théories et pratiques », Presses de l'EHESP, Rennes, 2011.

⁵ Casnir (1999) cité par Novine Berthoud-Aghili « Le dialogue interculturel à l'école: rôles de la médiation » in Raisons Educatives.

Oui Mais...

Oui... il faut pouvoir discuter des demandes individuelles et réfléchir aux manières de les prendre en compte dans le cadre de l'école (menus alternatifs, repas végétariens, deux menus au choix, menu local, bio et de saison, viande hallal, vente de sandwich, soupe...)

Mais... dans un cadre collectif, la large diversité culturelle, philosophique ou religieuse pose la question d'une prise en compte difficile voire impossible de toutes les prescriptions et habitudes alimentaires.

Oui... ces questions sont difficiles à aborder voire impossibles à résoudre et les décisions peuvent susciter des séparations entre groupes d'enfants et des conflits intergroupes au point de perturber les apprentissages.

Mais... la prise en compte de la diversité culturelle à l'école favoriserait le développement d'attitudes de tolérance et de respect de la différence, nécessaire pour devenir citoyen dans nos sociétés, une des missions de l'enseignement. Les questions d'alimentation rejoignent les questions de citoyenneté.

Oui... il est attendu pour chacun de s'adapter à la norme majoritaire du pays d'accueil dans les lieux et les espaces publics; les choix spécifiques comme les pratiques alimentaires pour raisons culturelles ou religieuses doivent rester dans l'espace privé.

Mais... cela n'empêche pas la recherche d'aménagements et de mesures concertées.

Les débats autour de la prise en compte de la diversité dans la gestion de l'offre alimentaire à l'école mettent des tensions en évidence: entre le respect de la différence et la promotion de valeurs communes, entre les intérêts individuels et les apprentissages collectifs, entre la liberté religieuse et l'égalité de traitement.

Pour aller plus loin

– L'Agenda interculturel est la revue mensuelle du CBAI – Centre bruxellois d'action interculturelle. Analyses, interviews, expériences, récits de vie approfondissent des sujets liés à l'immigration et à l'interculturel en les traitant avec recul et réflexion pour stimuler les débats d'idées et les actions de solidarité. Le CBAI organise des formations à la démarche interculturelle et possède un centre de documentation. www.cbai.be: voir «services aux asbl», rubrique «docs en stock» «Etre citoyen, c'est comprendre et agir»: une liste d'outils... pour aborder la question de la citoyenneté, la participation...

– Audray Heine & Laurent Licata, «Compétence interculturelle: entre diversité et égalité», Agenda interculturel, N°309, Janvier 2013.

– Soumois F., «Les accommodements: faut-il s'en accommoder?», Espace Libertés, n°367, p.18-19, C.A.L., Sept. 2008.

– «L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique: normes et pratiques», Paul Eid (dir.), Ed. Fides, 2008.

– www.people-et-culture-wb.be: Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles organise régulièrement des formations en éducation populaire et entraînement mental.

– www.annoncerlacouleur.be: des outils pédagogiques pour amener les jeunes à réfléchir sur des questions de société à l'échelle mondiale.